

AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/06/2022

TRÉSORERIE LONGUE ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **100 165,33 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **30/06/2022**
 Actif géré : **6 940,21 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0011088657**
 Code Bloomberg : **AMUT36M FP**
 Indice de référence :
80% ESTER CAPI + 20% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO CORPORATE INDEX
 Durée minimum d'investissement recommandée : **6 mois**
 Notation Morningstar "Overall" © : **3**
 Catégorie Morningstar © :
EUR ULTRA SHORT-TERM BOND
 Nombre de fonds de la catégorie : **411**
 Date de notation : **31/05/2022**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, est de réaliser grâce aux primes obligataires une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux ESTER capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3 Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Profil de risque et de rendement (SRII) (Source : Fund Admin)



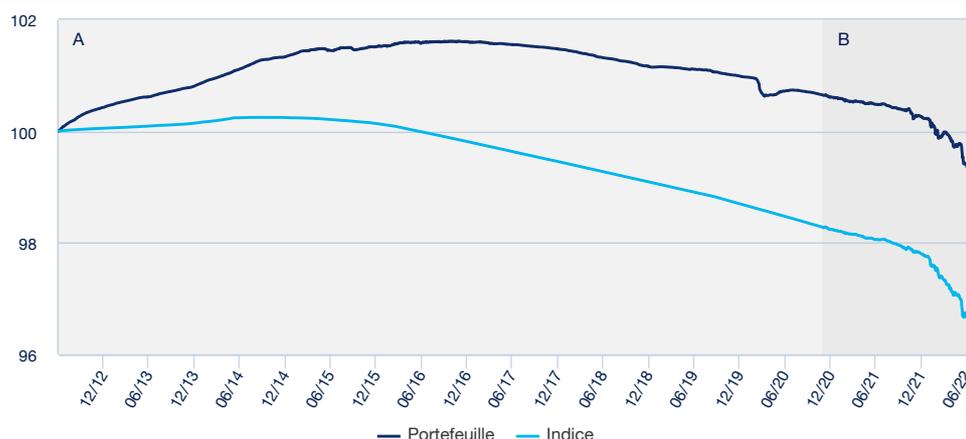
▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRII correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Période où le benchmark du FCP était ESTR Capitalisé

B : A compter du 01/12/2020, le benchmark du FCP devient 80% Ester capitalisé + 20% ICE BofA 1-3 ans Euro Corporate

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2021	31/05/2022	31/03/2022	30/06/2021	28/06/2019	30/06/2017	03/10/2011
Portefeuille	-0,90%	-0,41%	-0,62%	-1,12%	-1,73%	-2,16%	0,17%
Indice	-1,10%	-0,32%	-0,62%	-1,36%	-2,21%	-2,92%	-2,91%
Ecart	0,20%	-0,09%	0,00%	0,24%	0,48%	0,76%	3,08%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille	-0,35%	-0,37%	-0,17%	-0,30%	-0,13%	0,09%	0,18%	0,52%	0,38%	0,96%
Indice	-0,45%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%	0,10%	0,09%	0,24%
Ecart	0,10%	0,09%	0,22%	0,07%	0,23%	0,41%	0,28%	0,42%	0,29%	0,73%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité ¹	0,11
Sensibilité Crédit ²	0,86
Vie moyenne ³	1,01
Notation moyenne	BBB+
Nombre de lignes	240
Nombre d'émetteurs	122

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

² La sensibilité crédit (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du spread de crédit.

³ Durée de vie moyenne pondérée exprimée en années

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	0,36%	0,23%	0,18%	0,14%
Volatilité de l'indice	0,32%	0,19%	0,15%	0,11%
Ratio d'information	0,96	0,92	1,15	2,64
Ratio de Sharpe	-1,62	-0,41	0,01	1,33

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Meilleur mois	07/2012
Meilleure performance	0,12%
Moins bon mois	06/2022
Moins bonne performance	-0,41%

TRÉSORERIE LONGUE



Nathalie Coffre

Responsable de la gestion de
Solutions Court Terme

Estelle Honthaas

Gérante de portefeuille

Commentaire de gestion

Les investisseurs se sont montrés au mois de juin préoccupés successivement par l'inflation, puis par les risques qu'un resserrement monétaire violent pourrait faire peser sur la croissance. Il en a résulté une volatilité particulièrement élevée sur les taux. La publication de chiffres d'inflation en forte hausse en Zone Euro pour le mois de mai (8.1% en rythme annuel après 7.4% en avril) a conduit la BCE à accélérer le calendrier de normalisation de sa politique monétaire. Ainsi Christine Lagarde a confirmé que la BCE cesserait ses achats de titres dans le cadre du programme APP le 30 juin. Elle a annoncé qu'une augmentation de 25 bps du taux de la facilité de dépôt de la BCE aurait lieu dans la foulée en juillet, et serait suivie probablement d'une autre hausse de 50 bps en septembre sauf amélioration rapide des perspectives d'inflation. Du côté de la FED, Jérôme Powell a annoncé le 15 juin une augmentation de ses taux directeurs de 75 bps soit la plus forte hausse depuis 1994. Le volontarisme dans la lutte contre l'inflation affiché par les banques centrales a conduit à une réévaluation brutale des perspectives de croissance et à une forte baisse des rendements des taux souverains, par rapport au pic atteint mi-juin : le 10 ans allemand après avoir atteint 1.77% le 21 juin s'est replié pour terminer le mois à 1.33%, tandis que le 2 ans passait entre le 14 et le 30 juin de 1.23% à 0.65%.

Au niveau macroéconomique, la baisse de confiance des consommateurs, la faiblesse des indices PMI et la lecture finale du PIB américain du premier trimestre 2022, qui, à -1,6 %, a révélé une contraction plus prononcée que prévu initialement, ont confirmé que les économies américaines et européennes risquent de souffrir du cycle de hausses de taux rapides en cours. Dans ce contexte, les spreads de crédit se sont nettement écartés sur le mois de mai. L'indice ICE BofA 1-3 ans corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, s'est écarté de 55 bp contre Allemagne, atteignant 175 bp, soit un niveau qui n'avait plus été atteint depuis mai 2020.

Le portefeuille affiche sur le mois une performance de -41 bp, qui provient essentiellement de l'écartement des spreads de crédit. La sensibilité crédit du portefeuille reste stable, à 0.86. Le niveau de cash dans le portefeuille est en baisse, à 20% contre 22% fin mai. Nous continuons en effet à optimiser la liquidité en l'investissant partiellement sur des TCN de maturité 1 mois, à des niveaux attractifs, très supérieurs au taux de la facilité de dépôt de la BCE. Les TCN représentaient en fin de mois environ 10% de l'encours du fonds. Nous avons encore renforcé le biais prudent sur la sensibilité du portefeuille, compte tenu de la vigueur et de la persistance de l'inflation en Zone Euro : la sensibilité taux du portefeuille s'établissait ainsi à 0.11 fin juin, contre 0.19 fin mars et 0.25 fin janvier.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Principales lignes (Source : Amundi)

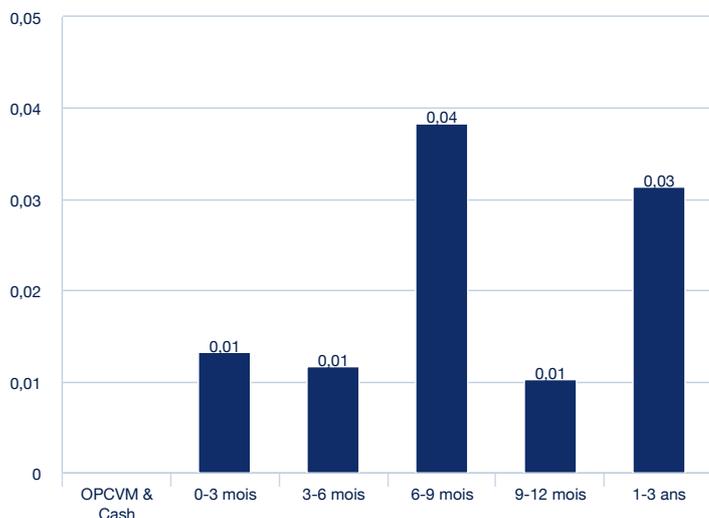
	Coupon (%)	Maturité	% d'actif
GERMANY	1,00	15/08/2024	2,92%
SCANIA CV AB	0,00	23/11/2022	1,10%
MEDIOBANCA SPA	0,63	27/09/2022	0,96%
BPCE SA	0,88	31/01/2024	0,92%
UNICREDIT SPA	1,00	18/01/2023	0,91%
VOLKSWAGEN LEASING GMBH	0,00	12/07/2023	0,88%
ALD SA	0,88	18/07/2022	0,86%
CAIXABANK SA	1,13	12/01/2023	0,85%
SOCIETE GENERALE	1,25	15/02/2024	0,79%
DASSAULT SYSTEMES SE	0,00	16/09/2022	0,76%

Répartition par notations long terme (Source : Amundi)

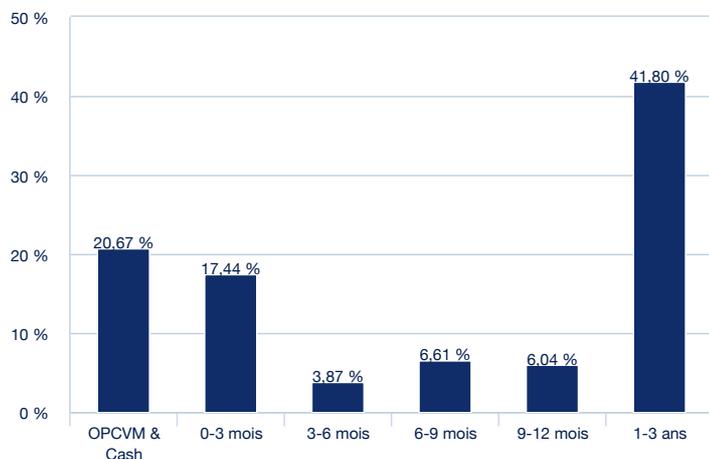


Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés). Les titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la société de gestion.

Répartition par maturité en points de sensibilité (Source : Amundi)



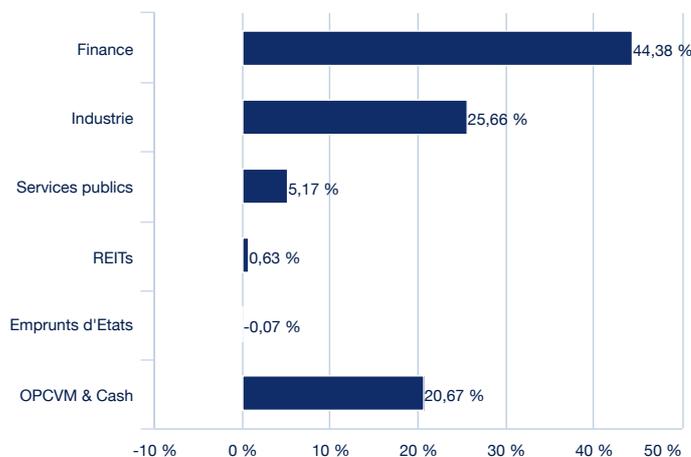
Répartition par maturités (Source : Amundi)



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

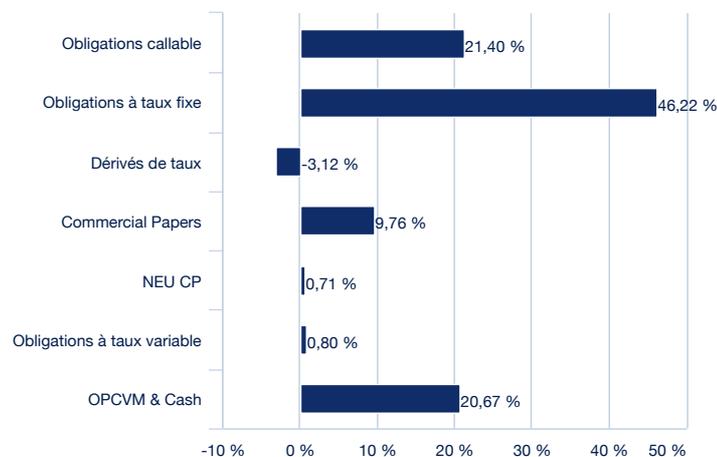
TRÉSORERIE LONGUE ■

Répartition sectorielle (Source : Amundi)



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Répartition par type d'instruments (Source : Amundi)



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Matrice Notations long terme / Maturités (Source : Amundi)

	AAA	AA	A	BBB	OPCVM & Cash	Non noté	Total
0-3 mois	-	-	6,50%	10,66%	-	0,28%	17,44%
3-6 mois	-	0,04%	0,22%	3,61%	-	-	3,87%
6-9 mois	-	-	0,71%	5,90%	-	-	6,61%
9-12 mois	-	-	1,38%	4,53%	-	0,13%	6,04%
1-3 ans	-0,21%	0,82%	26,40%	14,79%	-	-	41,80%
OPCVM & Cash	-	-	-	-	20,67%	-	20,67%
Total	-0,21%	0,86%	35,22%	39,49%	20,67%	0,41%	96,44%

Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés). Les titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la société de gestion.

TRÉSORERIE LONGUE ■

Matrice Pays / Secteurs / Maturités (Source : Amundi)

	OPCVM & Cash	0-3 mois	3-6 mois	6-9 mois	9-12 mois	1-3 ans	Total
Zone Euro	-	15,42%	1,69%	3,97%	3,29%	21,36%	45,74%
Autriche	-	0,13%	-	-	-	-	0,13%
Industrie	-	0,13%	-	-	-	-	0,13%
Belgique	-	0,66%	0,03%	-	-	-	0,69%
REITs	-	0,63%	-	-	-	-	0,63%
Industrie	-	0,02%	-	-	-	-	0,02%
Services publics	-	-	0,03%	-	-	-	0,03%
Finlande	-	-	-	0,18%	-	-	0,18%
Services publics	-	-	-	0,18%	-	-	0,18%
France	-	2,46%	0,75%	0,51%	1,03%	9,08%	13,83%
Industrie	-	1,48%	0,11%	0,33%	1,03%	0,28%	3,23%
Finance	-	0,98%	0,63%	0,18%	-	8,81%	10,60%
Allemagne	-	3,63%	0,05%	0,45%	0,67%	2,89%	7,68%
Industrie	-	2,49%	-	0,16%	0,62%	2,96%	6,23%
Emprunts d'Etats	-	-	-	-	-	-0,21%	-0,21%
Services publics	-	0,68%	-	-	-	0,11%	0,79%
Finance	-	0,46%	0,05%	0,29%	0,05%	0,03%	0,87%
Irlande	-	0,86%	-	-	-	-	0,86%
Industrie	-	0,43%	-	-	-	-	0,43%
Finance	-	0,43%	-	-	-	-	0,43%
Italie	-	3,08%	0,49%	1,98%	0,70%	3,51%	9,76%
Emprunts d'Etats	-	-	-	-	-	0,14%	0,14%
Industrie	-	1,66%	0,21%	0,60%	0,56%	1,81%	4,84%
Services publics	-	-	-	-	-	0,18%	0,18%
Finance	-	1,42%	0,28%	1,37%	0,14%	1,39%	4,61%
Pays-Bas	-	4,02%	0,33%	-	0,82%	0,40%	5,57%
Services publics	-	3,08%	-	-	-	-	3,08%
Industrie	-	0,94%	-	-	0,55%	-	1,48%
Finance	-	-	0,33%	-	0,28%	0,40%	1,01%
Espagne	-	0,58%	0,05%	0,85%	0,07%	5,48%	7,03%
Services publics	-	0,58%	-	-	-	-	0,58%
Industrie	-	-	0,05%	-	-	-	0,05%
Finance	-	-	-	0,85%	0,07%	5,48%	6,41%
Reste du monde	-	2,03%	2,18%	2,64%	2,75%	20,44%	30,03%
Australie	-	0,23%	-	-	-	0,38%	0,61%
Industrie	-	0,23%	-	-	-	0,38%	0,61%
Canada	-	-	-	-	-	1,12%	1,12%
Finance	-	-	-	-	-	1,12%	1,12%
Danemark	-	-	-	0,65%	0,65%	0,77%	2,07%
Industrie	-	-	-	-	0,07%	-	0,07%
Finance	-	-	-	0,65%	0,58%	0,77%	2,00%
Japon	-	-	-	-	-	5,55%	5,55%
Industrie	-	-	-	-	-	1,15%	1,15%
Finance	-	-	-	-	-	4,39%	4,39%
Mexique	-	-	-	-	-	0,08%	0,08%
Industrie	-	-	-	-	-	0,08%	0,08%
Norvège	-	-	0,19%	-	-	0,81%	1,00%
Industrie	-	-	0,04%	-	-	-	0,04%
Services publics	-	-	0,15%	-	-	0,02%	0,17%
Finance	-	-	-	-	-	0,79%	0,79%
Suède	-	0,43%	1,10%	0,81%	0,04%	1,21%	3,59%
Industrie	-	0,43%	1,10%	0,81%	0,04%	0,99%	3,37%
Finance	-	-	-	-	-	0,22%	0,22%
Suisse	-	-	-	-	-	1,02%	1,02%
Finance	-	-	-	-	-	1,02%	1,02%
Royaume-Uni	-	-	0,10%	1,19%	0,18%	2,51%	3,98%
Industrie	-	-	-	-	-	0,04%	0,04%
Services publics	-	-	-	-	-	0,17%	0,17%
Finance	-	-	0,10%	1,19%	0,18%	2,31%	3,77%
États-Unis	-	1,36%	0,78%	-	1,89%	6,99%	11,02%
Industrie	-	1,35%	0,78%	-	0,75%	1,00%	3,88%
Finance	-	0,01%	-	-	1,14%	5,99%	7,14%
OPCVM & Cash	20,67%	-	-	-	-	-	20,67%
Total	20,67%	17,44%	3,87%	6,61%	6,04%	41,80%	96,44%

Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

TRÉSORERIE LONGUE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	03/10/2011
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Obligations & titres de créance internationales
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0011088657
Code Bloomberg	AMUT36M FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	10 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais Fonctionnement Gestion Direct	0,30% TTC
Frais Fonctionnement Gestion Indirect	0,40% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,11% (prélevés) - 30/11/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	6 mois
Historique de l'indice de référence	01/12/2020: 80.00% ESTR CAPITALISE (OIS) + 20.00% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO CORPORATE INDEX 03/10/2011: EONIA CAPITALISE
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Particularité	OPCVM maître

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente de parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

TRÉSORERIE LONGUE ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs de développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

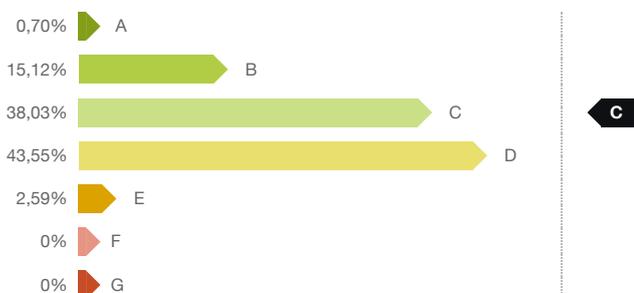
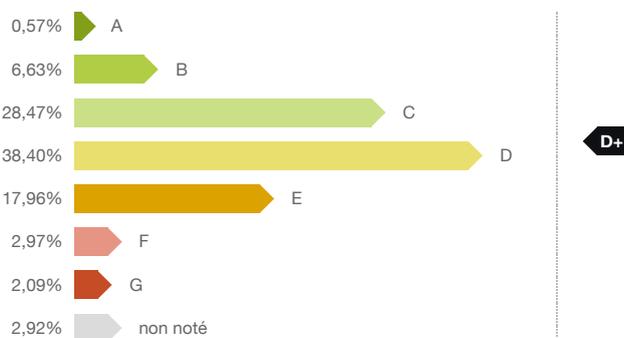
ISR selon Amundi

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²De l'univers de référence³

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C-
Note Globale	C

Benchmark ESG : ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	130
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



¹ En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

TRÉSORERIE LONGUE ■

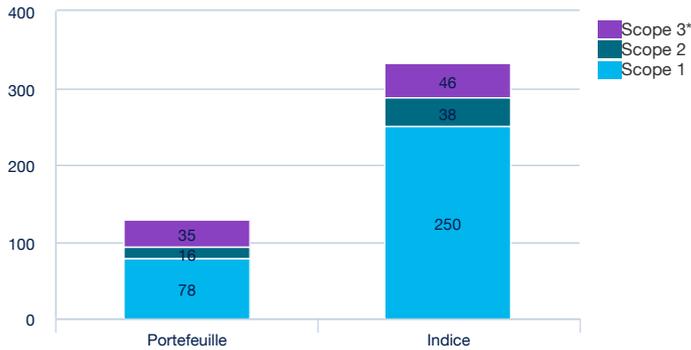
Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO₂ / M€ (portefeuille/indice) : 129 / 333

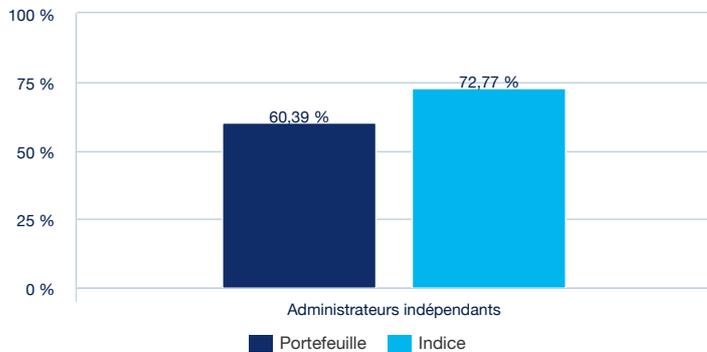


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO₂ équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 97,24% 94,89%

Gouvernance⁴

Indépendance du Conseil d'Administration

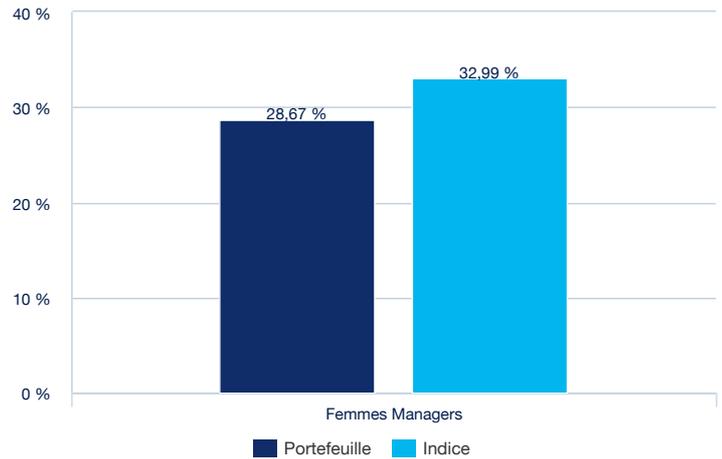


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration.
Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 90,64% 89,71%

Social²

Mixité des Managers

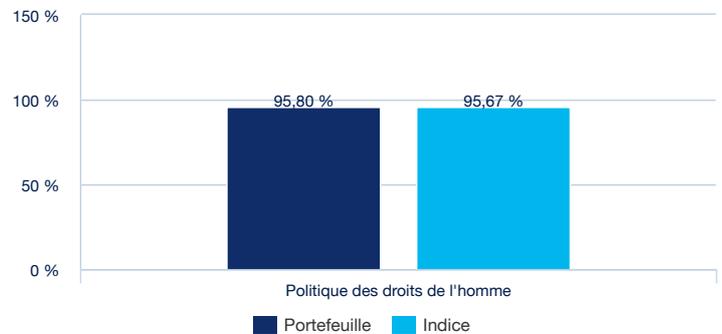


Pourcentage moyen de managers féminins au sein des entreprises.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 82,09% 76,80%

Respect des droits Humains

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 90,64% 89,71%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Mixité des managers. Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.